AVIS DE VACANCE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne

est susceptible de recruter du 1er au 31 décembre 2026 1 sapeur-pompier par voie contractuelle pour le centre de secours d'Argentan

MISSIONS

- Tenir l'emploi opérationnel d'équipier

PROFIL SOUHAITE

- Être majeur
- Titulaire de la formation d'équipier de sapeur-pompier volontaire
- Titulaire de la formation d'équipier de secours routiers
- Titulaire des permis B
- A jour de sa visite médicale de maintien en activité

AVANTAGES

- Contrat d'une durée de 3 mois, éventuellement renouvelable jusqu'à un an maximum
- Rémunération au 1er échelon du grade de sapeur
- Régime indemnitaire : indemnité de responsabilité d'équipier et une prime de niveau 1 au maximum
- Prime de feu à 25%
- Indemnité de logement de 10%
- Chèques déjeuner

REGIME DE TRAVAIL

- Régime de 12 et de 24 heures

CANDIDATURE

Pour le 11 novembre 2026 délai de rigueur
le cachet d'enregistrement d'arrivée au SDIS faisant foi

Les dossiers composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé devront être adressés à :

Monsieur le Directeur départemental adjoint du Service d'incendie et de secours
12 rue Philippe Lebon
61000 ALENCON

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours de l'Orne au 02.33.81.35.13